

La lettre de Fabienne Keller Sénateur du Bas-Rhin

proximité action écoute partage efficacité



numéro 5 - juin 2007

Le discours de Strasbourg

Le 21 février dernier, Nicolas Sarkozy a prononcé à Strasbourg un discours sur l'Europe dont la portée sera reconnue bien au-delà de la campagne électorale. Sa volonté de redonner à la France sa place en Europe, ses premières discussions avec la chancelière Angela Merkel en vue du Conseil européen de juin... Le "discours de Strasbourg" a marqué la relance du grand dessein européen de la France.

Fabienne Keller

Revalorisation de la carrière des ministres du culte du régime concordataire : des décrets très attendus

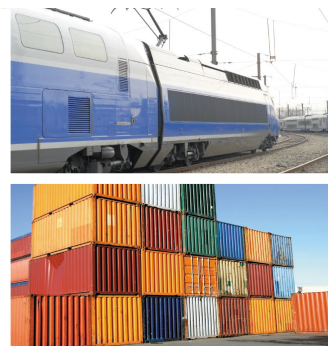
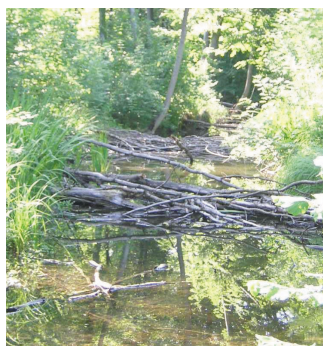
Le contrôle parlementaire, c'est aussi veiller à ce que les décisions annoncées ne se perdent pas dans les méandres des textes réglementaires, surtout lors des périodes de renouvellement du Gouvernement. En janvier dernier, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, a donné son accord de principe pour l'alignement de la rémunération des pasteurs, prêtres et rabbins alsaciens-mosellans sur la carrière des fonctionnaires de catégorie A. J'assure une vigilance toute particulière afin que la revalorisation de la grille indiciaire des ministres du culte reconnus par le droit local, devienne rapidement effective. Plusieurs textes réglementaires sont nécessaires à cette mise en œuvre, parmi lesquels un projet de décret actuellement soumis pour avis au Conseil d'Etat.

Vigilance sur le braconnage aviaire

Existe-t-il un risque d'augmentation du trafic d'oiseaux sauvages, du fait de l'interdiction d'importation instaurée par l'Union européenne pour lutter contre la grippe aviaire ? Une protection élevée peut conférer à l'espèce considérée une valeur marchande accrue, susceptible de motiver le braconnage. Nelly Olin, alors ministre de l'Ecologie, a tenu à me rassurer : "la contrebande à grande échelle d'oiseaux sauvages vivants est difficile et relativement peu fréquente". Les douanes françaises n'observent pas d'augmentation des saisies d'oiseaux. Mais elle reconnaît "qu'il n'est pas souhaitable de prononcer une interdiction totale, qui ne ferait que stimuler le commerce clandestin".

Suivi des crédits supplémentaires obtenus en faveur des réserves naturelles

Au cours de la discussion du budget 2007 de l'Ecologie, j'ai obtenu un demi-million supplémentaire pour les réserves naturelles. Encore fallait-il s'assurer que ces crédits ne restent pas bloqués. Le président des Réserves naturelles de France a obtenu des garanties de bonne affectation de la part du ministère de l'Ecologie. Les moyens supplémentaires permettront un soutien direct des réserves les plus en difficulté, ainsi que la création ou l'extension d'autres réserves. On compte 150 réserves en France. 6 projets devraient voir le jour en 2007. Parmi ces projets figure celui du massif forestier de Strasbourg-Neuhof (photo ci-dessous). Il a reçu très récemment un avis favorable du Conseil national de protection de la nature.



Un groupe de travail pour le statut de particulier-employeur

On compte 2,4 millions de particuliers-employeurs en France. Ils constituent un formidable gisement d'emplois et représentent 80 % du secteur des services à la personne, en plein développement grâce au plan Borloo. Et pourtant, les particuliers-employeurs ne disposent pas d'une reconnaissance à la hauteur de leur contribution à l'économie et à l'emploi. Un premier pas serait de les placer sous la tutelle du ministère des PME, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales. Renaud Dutreil, alors ministre, m'a informé de la création d'un groupe d'étude au sein de son ministère. Objectif : définir un véritable statut du particulier-employeur.

Port autonome de Strasbourg et transport combiné

Le contrat de plan Etat-Région pour la période 2007-2013, est principalement axé sur le développement des modes de transport alternatifs ferroviaires et fluviaux. 40 % de l'enveloppe globale y sont consacrés. Je veillerai à ce que le port autonome de Strasbourg bénéficie pleinement du soutien financier de l'Etat. L'établissement public doit pouvoir poursuivre la seconde phase d'aménagement et d'adaptation au transport combiné. Ce dernier présente le double avantage de désengorger les réseaux routiers et de réduire les émissions de dioxyde de carbone.

SÉNAT

❁ Les CM2 de l'école Fischart au Sénat

La classe conduite par M. Dubus, a visité le Palais du Luxembourg le 4 avril dernier. Une étape à l'Assemblée nationale était également inscrite au programme d'un voyage éducatif de trois jours au sein de la capitale, parrainé par mon adjoint Pascal Mangin. De retour à la Meinau, chaque élève a réalisé un dessin pour remercier les organisateurs. La classe, en retour, a accueilli très chaleureusement mon collaborateur parlementaire, pour évoquer le fonctionnement des institutions.



❁ Loi sur l'eau, contrôler sa mise en oeuvre

Le Sénat poursuit activement son activité de contrôle pendant l'intersession liée aux élections. La commission des finances m'a confié deux contrôles budgétaires : le premier propose de faire le point sur les suites données à mon rapport publié au printemps 2006, sur les enjeux budgétaires liés aux contentieux environnementaux communautaires (à suivre dans la prochaine édition de ma lettre d'information) ; le deuxième contrôle porte sur le pilotage de la politique de l'eau, suite à la loi du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA). Je me concentre sur trois axes : parution rapide et fidèle des décrets ; évaluation de l'efficacité des mesures prises pour lutter contre la pollution diffuse de l'eau par les pesticides ou les nitrates, et observation sur le terrain du déroulement de la réforme de la gouvernance des agences de l'eau. Les 16 et 29 mai, je me suis rendue respectivement à Metz et à Orléans, pour rencontrer les agences Rhin-Meuse et Loire-Bretagne. Leurs responsables et moi-même avons analysé plusieurs sujets parmi lesquels la mise en oeuvre des nouvelles redevances ou la préparation du neuvième programme.

❁ Expérimentation pour les amendes cyclistes

En février, j'ai réuni des hauts fonctionnaires des ministères de l'Intérieur et des Transports. Objectif : attirer leur attention sur l'opportunité d'un abaissement du montant des amendes dressées à l'encontre des cyclistes. Les contraventions représentent parfois le double ou le triple du prix du vélo. Le groupe a proposé de mettre en place une expérimentation concrète sur Strasbourg, pour les violations du code de la route les plus fréquemment constatées. Les modalités pratiques et juridiques restent à préciser, mais c'est un premier pas vers un dispositif mieux adapté aux cyclistes et plus efficace en matière de sécurité routière.



❁ Pont de Kehl, navette bouclée à la vitesse du TGV

En février, juste avant la fin de la session parlementaire, les députés et sénateurs ont bouclé en un temps record la navette pour le projet de loi autorisant la ratification de l'accord franco-allemand sur le pont ferroviaire entre Kehl et Strasbourg. Cette réactivité a été rendue possible notamment par la procédure d'examen simplifié, expérimentée par le Sénat, qui permet d'écourter les débats en séance publique sur des traités internationaux pour lesquels il a été constaté en commission un consensus. Le pont de Kehl sera une étape stratégique dans l'établissement de la liaison ferroviaire à grande vitesse entre la France et l'Allemagne, et au-delà, vers la Mittel Europa. Les travaux devraient s'achever vers 2010.



❁ Réduction de la couverture maladie des veuves, un malentendu ?

L'Association départementale des conjoints survivants s'inquiète d'une disposition, prise dans le cadre d'un décret sur la carte Vitale, qui a pour conséquence de réduire la période de couverture maladie des ayants droit de la personne décédée. J'ai fait part de mon incompréhension auprès du ministre de la Santé. Cette mesure fragilise la situation d'un certain nombre de veuves non rattachées personnellement à l'assurance maladie, soit parce qu'elles ne travaillent pas, soit parce qu'elles ont moins de trois enfants. Le ministre m'a répondu que ces inquiétudes relevaient d'une interprétation erronée. La mesure aurait été prise dans le cadre d'une politique anti-fraude de contrôle des résidences ; elle ne remettrait pas en cause la couverture maladie universelle. L'argument n'est absolument pas clair. Si le Gouvernement souhaite lever le malentendu, il doit apporter un correctif à son décret.

❁ Visite du Sénat

Je rappelle que vous pouvez, si vous le souhaitez, bénéficier de visites sur mesure du Palais du Luxembourg.
Contact, Emmanuel Charil
Tél. 01 42 34 39 72

❁ Une permanence à votre service

Ma permanence parlementaire à Strasbourg est située au cœur de l'ellipse insulaire, à deux pas de la place Kléber. Elle peut constituer un point de rendez-vous ou un relais bureautique efficace pour de nombreux élus alsaciens qui se rendent au centre ville dans le cadre de leur mandat. N'hésitez pas à vous y rendre. Béatrice Nick, mon assistante parlementaire, vous y accueillera avec son sourire et sa convivialité habituelles.
Adresse, 2 rue du Saumon
Tél. 03 88 75 00 45